

BEYONCÉ ET LES CHAISES MUSICALES

Parmi les onze pièces de la chorégraphe présentées en Ile-de-France cet automne, l'une d'entre elles est mondialement connue. En octobre 2011, la star de la pop Beyoncé était accusée d'avoir plagié un extrait de *Rosas danst Rosas* (1983) dans son clip *Countdown*. En dépit des passionnantes questions de la protection des œuvres chorégraphiques qu'un procès aurait soulevées, il n'eut jamais lieu. La compagnie Rosas (fondée et dirigée par Anne Teresa De Keersmaeker) a préféré opter pour une réponse plus inventive et moins coercitive en lançant *Re:Rosas*, sorte de transmission «open-source» de la désormais célèbre «danse des chaises» de *Rosas danst Rosas*. Les internautes étaient donc invités à envoyer par vidéo leurs propres versions de la chorégraphie, lesquelles seront visibles au Centre national de la danse de Pantin, en écho à la pièce originale. **È.B.**

«Rosas danst Rosas», chor. Anne Teresa De Keersmaeker, du 28 septembre au 15 octobre à Saint-Ouen, Vitry-sur-Seine, Sénart, Pantin, Paris.